



Société de tir *Le Pleureur*

Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire 2005

Lieu et date : le 23 février 2005 à 2000/h au stand de tir du Mt-Brun

1. Souhaits de bienvenue

Le Président souhaite la bienvenue à tous. Il rappelle que l'assemblée a été convoquée dans les délais statutaires. Il demande si des modifications sont à apporter à l'ordre du jour, ce qui n'est pas le cas.

2. Appel nominatif par feuille circulante.

Le Secrétaire fait circuler la liste des présences que chacun voudra signer ou utiliser pour excuser un absent.

Le Président a reçu des excuses de Claude Roux, Pascal Michaud, André Malbois, Jean-Marie Michellod, Martin Gay, Gérald Maret, Valérie Guigoz qui nous rejoindra plus tard si possible, Jean-Marcel Darbellay, David et Pierre-Alain Schers et de Philippe Vaudan.

Sur un total de 177 membres, 27 sont présents et 36 excusés.

Avant de passer au point 3, l'Assemblée est priée de se lever afin de rendre un dernier hommage à nos disparus.

3. Distribution des médailles de maîtrise et des prix, correction des résultats 2004

Rien de particulier à relever étant donné que tout a été distribué lors du souper.

4. Nomination des scrutateurs

Est nommé scrutateur : Maurice Besse

5. Lecture et approbation du procès-verbal de l'assemblée générale 2004

Le Secrétaire donne lecture du PV de l'assemblée générale 2004 qui est approuvé par acclamations.

6. Rapport du caissier, lecture des comptes

Le Caissier donne lecture des comptes et apporte quelques éléments sur certains points. René Luisier pose une question quant au subside communal.

7. Rapports des vérificateurs de comptes et décharge aux organes

Yves Michellod prend la parole pour le rapport des vérificateurs. Martin Gay étant absent, il a été remplacé par le Président lors de la séance de vérification.

Le Président met au vote les comptes 2004 et le rapport des vérificateurs. Tous deux sont acceptés à l'unanimité.



Société de tir *Le Pleureur*

8. Fixation des cotisations 2005

Le comité, par son Président, propose le maintien de la cotisation actuelle, la licence étant facturée en plus. Il est donné une information quant à la taxe sur licence que souhaite introduire la FSVT lors de l'AD 2005 qui se tiendra le 13 mars 2005 à Bruson.

L'Assemblée approuve la proposition du comité.

9. Rapport des responsables de disciplines et des cours JJ

9.1. **André Graber** ouvre les feux en résumant le travail effectué au sein de la relève à la carabine 50m l'an passé. Il est chaleureusement applaudi après que Pierre-Yves Besse, 67, a relevé tout le travail accompli.

9.2. **Jean-Pierre Besse** nous livre son rapport relatif au cours JT 2004.

9.3. **Hilaire Besse** apporte les salutations du comité cantonal. Il nous parle du 1^{er} groupe arrivé en finale cantonale et éliminé au 2^{ème} tour du championnat suisse. Il attend également toujours une participation en hausse lors des prochaines années.

9.4. Le 300m a faibli cette année aux dires de **Bernard Corthay** mais le 1^{er} groupe remporte malgré tout brillamment le titre de Champion valaisan. Un effort est à fournir pour que le titre de roi du tir redevienne la compétition qu'elle a été

9.5. **Pierre-Yves Besse 67**, en charge de l'école FAC, nous offre un résumé des cours de la saison en cours. Tout d'abord à relever la participation toujours très engagée de 24 JJ, dont 6 proviennent de Vollèges. 3 requérants sont sur liste d'attente mais n'ont pu être formés par manque de place.

Les résultats sont en progression et de beaux résultats ont été effectués en fin de saison, notamment un 5^{ème} rang valaisan au concours de groupes et une 4^{ème} place de Maurice Alter en individuel.

Le tir des jeunes à Sargans restera un souvenir lumineux malgré la pluie et de brillants résultats ont été décrochés dont un 95/100 et un 78/80 ! Chapeau les JJ !!!

Il se fixe comme buts pour l'an prochain de suivre une formation de moniteur et d'obtenir la reconnaissance formelle des cours ainsi que de maintenir le sport pour tous même si l'objectif sera de rester à 90/100 pour les meilleurs.

Le Président termine ce point en remerciant très chaleureusement tous ceux qui oeuvrent et qui assurent la responsabilité de toutes ces disciplines

10. Rapport de la commission construction stand à 10 mètres

Le Président rappelle que 3 co-présidents, en les personnes de André Fellay, Daniel Bessard et Maurice Besse, sont à la barre de ce projet.

Philippe Vaudan, architecte et invité, a prié notre Président de l'excuser

Ce dernier passe ensuite la parole à André Fellay qui nous entretient de l'avancement des travaux du stand à 10m. Il rappelle toutes les contraintes liées aux règlements que la nouvelle construction devra respecter.

René Luisier demande si les installations de tir seront démontables et il lui est répondu par l'affirmative.

Jean-François Maret fait part de sa surprise au vu des normes imposées. Ces dernières respectent les impératifs de sécurité, notamment par le fait que l'installation sera construite sous la ligne de tir du 300m, ce qui impose que nul projectile ne doit être en mesure de pénétrer dans le stand 10m.

Avant de clore ce point, le Président demande si d'autres questions restent en suspens.

Comme ce n'est pas le cas, il souligne que la construction ne manque plus que d'une chose : de sous !



Société de tir *Le Pleureur*

11. Rapport du président

Voir annexe

12. Rapport des délégués de l'association du stand

Louis-Nicolas Meichtry s'exprime en tant que Président de l'Association. La Commune de Boverrier a désigné Onésime Bourgeois en tant que membre du comité.

Pour 2005, le système des 2 concierges est maintenu tel que l'an passé.

Au niveau des redevances, ces dernières devraient rester inchangées pour les sociétés. Par contre, il a obtenu fr. 1.00 par habitant de la part des communes et ce sont ainsi fr. 12'000.00 qui vont venir alléger les finances de l'Association

Aucune question n'émane de l'Assemblée et ses propos sont chaleureusement applaudis.

A relever que l'assemblée des délégués de l'Association se tiendra la semaine prochaine.

13. Présentation, admission des nouveaux membres – Démission et radiations

Christinat prend la parole pour proposer 3 radiations pour non-paiement des cotisations et arrêt de l'activité de tir.

5 décès sont venus assombrir l'an 2004, il s'agit de Mme Marie-Louise Carron, membre d'honneur, de M. Léon Filliez, de M. Georges Gabioud, de M. François Martinez, membres et de Bernard Michaud, ancien membre du comité. 7 démissions sont également à enregistrer.

Au niveau des bonnes nouvelles, 10 nouveaux membres ont présenté une demande d'admission et l'un d'eux, M. PAUL Herbert est ici présent. L'Assemblée est priée de faire bon accueil à tous.

Fabrice Ançay reprend la parole et fait remarquer l'honneur que nous fait ce soir quelqu'un d'un peu particulier puisqu'il a été promu Commandant de corps des Forces terrestres le 1.1.2004, qu'il a fait l'objet d'une édition spéciale de la Gazette le 11.6.2004 et qu'il est tout de même originaire de notre belle commune. Il espère qu'au bout de la présentation que va nous faire Louis-Nicolas, Monsieur le Commandant de Corps Luc Fellay acceptera la proposition qui lui sera faite. Louis-Nicolas nous présente M. Fellay et propose à l'Assemblée de le nommer membre d'honneur.

Luc Fellay remercie les orateurs de ces belles paroles. Il est venu ce soir en ami et sa fierté va à toute sa famille, dont même un cousin est ici présent. Il prend la qualité de membre d'honneur comme un grand honneur et souligne que sa charge l'appelle également à suivre l'évolution des sociétés de tir. Armée XXI est en train de faire opérer une grande mutation à l'Armée Suisse et sa tâche est de mener à bien cette réforme.

Pour les 5 prochaines années, les tirs militaires sont maintenus et lui-même n'envisage pas la suppression de ces exercices. Financièrement par contre, les pressions sont fortes de tous côtés et l'Armée doit économiser partout, ce qui se reporte fatalement également au niveau des sociétés. Les prestations quant à elles sont toujours plus nombreuses à être fournies mais les moyens financiers toujours réduits, 180 Mo pour l'an prochain par exemple, alors que Sumatra est un peu plus loin qu'un canton limitrophe...

Actuellement, les restructurations touchent les arsenaux et 1010 postes à licenciés ces 3 prochaines années sont lourds à porter.

Il nous félicite de l'effort fourni pour la relève et nous souhaite plein succès. En première suisse, il nous remet le fanion des Forces Terrestres et notre Président lui remet l'assiette souvenir des membres d'honneur.



Société de tir *Le Pleureur*

14. Election du comité, des contrôleurs de compte, des délégués à l'association du stand

Le Président donne lecture de la lettre de démission Jean-Clément Sarrasin. A relever qu'il reste membre de notre société mais ne souhaite plus assumer de charge au comité. Pour le remplacer, André Graber présente Gino Frezzato. Il n'y a pas d'autre proposition qui émane de l'assemblée et Gino est nommé par acclamations. Merci à lui et plein de succès dans sa future charge.

Il semblerait que Doris Bühler se mette sur les rangs pour 2006. Charge au Président de finir de la convaincre...

Comme Jean-Clément était délégué à l'association, il est également remplacé à ce poste par Gino Frezzato.

Composition du comité :

- Fabrice Ançay, 2004, Président	Délégué
- Jean-Pierre Besse, 1995	Délégué
- Pierre-Yves Besse 66, 1990	
- Pierre-Yves Besse 67, président dès le 23.02.2000	Délégué
- J.-Philippe Christinat, secrétaire dès 03.03.1989, caissier dès 04.03.1998	Délégué
- Bernard Corthay, vice-président dès 1992	Délégué
- Gino Frezzato, 2005	Délégué
- Pascal Michaud, 1992	Délégué

15. Activités 2005 – Tir fédéral 2005 Frauenfeld

Une réunion a eu lieu avant l'assemblée générale pour la participation à Frauenfeld. Il reste à organiser les transports et le logement.

Le programme définitif du Pleureur pour 2005 sera transmis et disponible à la cantine après l'assemblée des délégués.

16. Divers et propositions individuelles

Par son Président, le comité demande l'autorisation à l'Assemblée générale d'engager des discussions sur un processus de fusion des sociétés de tir de l'Entremont. Cette dernière devient incontournable si l'on veut rester dynamique dans le tir sportif et un gage de réussite sur le long terme. 2005 sera une année intermédiaire, nécessitant des arrangements particuliers avec la société L'Eclair d'Orsières, devant aboutir si possible en fin d'année à la fusion. Pareille proposition sera faite par Jean-Marcel Darbellay lors de sa propre assemblée générale.

L'AG accepte le principe.

Après un long travail, le Secrétaire a finalisé les statuts tel que proposé et approuvé lors de la dernière AG. Ils ont été imprimés et sont disponibles dès à présent.

En vue de l'Assemblée des Délégués de la FSVT du 13 mars 2005 à Bruson, il manque encore quelques bras pour l'organiser. Les personnes disponibles sont priées de s'annoncer à André Graber.



Société de tir *Le Pleureur*

Jean-François Maret s'exprime sur Schengen et nous informe sur la question qui sera soumise en votation populaire en juin prochain. Il nous met en garde sur ce qui est négociable et ce qui ne l'est pas. Luc Fellay apporte quelques précisions bien que quelques zones grises restent encore à régler. Herbert PAUL nous fait part de son expérience en Allemagne.

Hilaire Besse rappelle que nous aurons besoin de sponsors ces prochaines années et que notre société doit penser aux commerçants locaux lors de ses acquisitions.

Un petit rien est remis à Charlotte et Charles Gsponer en guise de remerciement pour leur engagement sans faille à la cantine ainsi que pour le succès rencontré à chaque occasion, et elles furent nombreuses en 2004, lorsqu'il s'agit de restaurer ces tireurs affamés (voir assoiffés)

17. Clôture de l'assemblée et collation.

Le Président remercie tous les participants d'avoir assisté à ces débats et tout particulièrement Luc Fellay d'avoir fait le déplacement depuis Berne.

Il clôt l'assemblée à 2150/h et suggère que les plats et boissons soient amenés.

Sté de tir Le Pleureur

Le Président

F. Ançay

Le Secrétaire

J.-Ph. Chrisitnat